Sécurité incendie et industrielle

Échantillon relatif à l'appel d'offres

Masque complet Vision C5 Scott^MC 3M^MC avec régulateur E-Z Flo C5

Exigences relatives au masque

- Le masque doit comporter les éléments suivants : (1) verres du masque; (2) membrane d'étanchéité faciale; (3) serre-tête; (4) coquille nasale; et (5) transmetteurs vocaux multidirectionnels.

Homologations

- Le masque, lorsqu'il est utilisé comme composant d'un appareil de protection respiratoire, doit être conforme à la norme NFPA 1981 : Norme portant sur les appareils de protection respiratoire isolants autonome (APRIA) à circuit ouvert pour les services d'urgence, édition 2018.
- Le masque doit être conforme à la norme Z87.1-2015 de l'ANSI en ce qui a trait à la cote de résistance aux chocs.

Ensemble masque

- Le masque doit avoir un orifice d'admission de grand diamètre qui permet à la fois une respiration et des communications vocales sans restriction, tout en permettant également une réhydratation (orale) sans avoir à retirer le masque.
- Le masque doit permettre la connexion du régulateur monté sur le masque au moyen d'une rotation d'un quart (1/4) de tour dans un seul sens.
- Le masque doit entrer en contact avec le régulateur monté sur le masque sans l'aide d'outils et avec un clic audible qui permet de garantir à l'utilisateur que le régulateur est bien en place.
- Le masque doit être offert en trois tailles marquées d'un « P » pour la taille petite, d'un « M » pour la taille moyenne et d'un « G » pour la taille grande.
- Les tailles du masque doivent être codées par couleur afin de faciliter l'identification.
- La coquille nasale du masque doit être offerte en trois tailles marquées d'un « P » pour la taille petite, d'un « M » pour la taille moyenne et d'un « G » pour la taille grande.
- Le masque, y compris le serre-tête, ne doit pas contenir de latex de caoutchouc naturel.
- Le masque doit être doté d'une membrane d'étanchéité faciale qui est fixée au verre à l'aide d'un cadre en forme de U avec deux attaches tout au plus.
- La membrane d'étanchéité faciale doit être de conception à simple réflexe pour améliorer le confort et faciliter la mise en place.
- Le masque doit comporter des soupapes d'inhalation aux couleurs contrastantes qui sont facilement visibles pour permettre une inspection visuelle rapide.
- Des transmetteurs vocaux multidirectionnels doivent être encastrés des deux côtés du masque et être directement raccordés à une coquille nasale intégrale en silicone pour améliorer la transmission de la voix.
- Le masque doit répondre aux exigences de la norme NFPA 1981, édition 2018, relative aux communications non électroniques.
- La membrane d'étanchéité faciale doit fournir une surface d'accueil avec des crêtes pour optimiser l'interface avec les cagoules protectrices.
- Le masque doit comprendre des points d'attache pour une sangle de cou comme accessoire en option.
- L'ensemble masque doit être de conception modulaire pour faciliter la mise à niveau et accroître la facilité d'entretien.
- Le masque doit intégrer une étiquette à IRF pour le suivi des actifs et de l'entretien.
- Le masque doit pouvoir être submergé pour le nettoyage et la désinfection.

Verre du masque

- Le verre est un composant de l'ensemble masque et doit présenter une configuration en cône modifiée monopièce, être remplaçable et être fabriqué d'un matériau en polycarbonate résistant à des températures élevées, à la chaleur rayonnante et aux bris.
- Le verre doit être doté d'un revêtement pour résister à l'abrasion et répondre aux exigences de la norme NFPA 1981, édition 2018, en matière d'abrasion du verre.
- Le verre doit comporter un revêtement interne pour réduire la formation de buée sur le verre.
- Le verre doit répondre aux exigences de la norme NFPA 1981, édition 2018, relative aux essais de résistance à la chaleur rayonnante, aux températures élevées et aux flammes.
- Conformément à la norme 42 CFR, section 84 du NIOSH, le masque doit répondre aux exigences en matière de pénétration et de chocs, y compris la conformité à la norme Z87.1 – 2015 de l'ANSI.

Serre-tête

- Le serre-tête est un composant de l'ensemble masque et doit avoir cinq points de connexion de la coiffe, dont quatre doivent être réglables, réalisés à la manière d'une cagoule en filet pour réduire au minimum les interférences entre la fixation du masque et le port

de la protection de tête.

- Le serre-tête doit être constitué d'un matériau en fibres para-aramides pour les utilisations de lutte contre les incendies, pour les premiers répondants et pour les agents CBRN.
- Le serre-tête doit comprendre une poignée intégrée pour faciliter la mise en place du masque.
- Deux sangles en élastomère, attachées à la membrane d'étanchéité faciale à quatre endroits, doivent permettre un ajustement assurant une étanchéité adéquate sur le visage.
- Le serre-tête doit être offert en trois tailles pour convenir à des visages de différentes formes et tailles.
- Le serre-tête doit être conçu de façon à être facilement retiré du masque pour faciliter le nettoyage et l'entretien.

Régulateur

- Le régulateur monté sur le masque doit maintenir une pression positive lors de débits d'au plus 500 litres standard par minute.
- Le régulateur monté sur le masque doit être offert avec une configuration de tuyau continu et un raccord à débranchement rapide en ligne optionnel.
- Le raccord à déconnexion rapide optionnel doit être facilement connecté et déconnecté par des personnes formées portant des gants dans des conditions de visibilité restreinte.
- Le raccord de déconnexion rapide optionnel doit également être protégé contre toute déconnexion accidentelle pendant l'utilisation de l'équipement.
- Le tuyau basse pression doit être doté d'une fixation pivotante au niveau du régulateur monté sur le masque.
- Le régulateur monté sur le masque doit se connecter au masque au moyen d'une rotation d'un quart (1/4) de tour dans un seul sens.
- Un clic audible doit indiquer que le régulateur monté sur le masque est bien fixé au masque.
- Le régulateur monté sur le masque doit être doté d'un joint qui assure l'étanchéité sur la surface de contact du masque.
- Le couvercle du régulateur monté sur le masque doit être fabriqué avec un plastique résistant aux flammes et aux chocs à haute vélocité.
- Le régulateur monté sur le masque doit fournir de l'air et se réactiver uniquement en mode de pression positive lorsque l'utilisateur a une incidence sur la membrane d'étanchéité faciale et inspire.
- Le régulateur monté sur le masque doit être doté d'une soupape d'admission qui permet de fournir de l'air à l'utilisateur et qui est activée par une membrane sensible à la respiration.
- La membrane doit comprendre une soupape d'exhalation intégrée.
- Le régulateur monté sur le masque doit comprendre une soupape de purge à utiliser comme dérivation d'urgence.
- Le régulateur monté sur le masque doit être conçu pour diriger l'air entrant à travers une barre de pulvérisation et sur la surface interne du verre du masque à des fins de désembuage.
- Le régulateur monté sur le masque doit intégrer un affichage tête haute pour fournir des alertes visuelles à l'utilisateur de l'APRIA concernant l'état de l'air et les conditions d'alarme critiques.
- L'affichage tête haute doit être encastré dans le corps du régulateur monté sur le masque pour améliorer la visibilité vers le bas à travers le masque.
- L'affichage tête haute doit fournir des alertes visuelles à l'utilisateur de l'APRIA en ce qui concerne le rapport électronique sur le contrôle des mouvements du personnel, l'évacuation et l'alarme d'intégrité du système.
- Le régulateur monté sur le masque doit intégrer des voyants d'état pour aider à définir à distance la quantité d'air restant de l'APRIA d'un utilisateur.
- Le régulateur monté sur le masque doit intégrer un mécanisme de verrouillage pour permettre son retrait du masque.
- Lorsqu'il est complètement engagé, le mécanisme de verrouillage doit servir d'interrupteur d'économie d'air automatique pour arrêter le débit d'air.
- Un clic audible doit fournir une notification indiquant que le mécanisme est entièrement engagé et que l'interrupteur d'économie d'air a été activé pour arrêter le débit d'air.
- Le régulateur monté sur le masque doit nécessiter une rotation d'un quart (1/4) de tour dans un seul sens pour être retiré du masque.

Communications vocales (en option)

- L'ensemble masque doit pouvoir être configuré de façon à permettre l'intégration de communications sans fil à interface radio directe.
- L'ensemble masque avec interface radio directe en option doit être compatible avec certaines radios de terrain compatibles avec la technologie Bluetooth® sans fil.
- L'ensemble masque avec interface radio directe en option doit fournir des communications intégrées au masque pour améliorer l'intelligibilité de la voix pendant les communications bidirectionnelles.
- L'ensemble masque avec interface radio directe en option doit être offert avec un écouteur à conduction osseuse en option pour améliorer l'écoute et la compréhension des communications radio entrantes par l'utilisateur.
- L'ensemble masque avec interface radio directe et écouteur à conduction osseuse en option doit intégrer des invites vocales automatisées pour fournir à l'utilisateur une notification verbale des conditions changeantes du système.
- L'ensemble masque avec interface radio directe en option doit avoir un commutateur de volume intégré pour permettre à l'opérateur de régler le niveau de volume en fonction de l'acuité auditive et des conditions environnementales.

- L’ensemble masque avec interface radio directe en option doit être muni d’un seul bouton pour mettre sous tension/hors tension les composants électroniques, avec une indication à DEL visuelle de l’état de l’alimentation et de l’état de la connexion radio Bluetooth®.
- L’ensemble masque avec interface radio directe en option doit être alimenté par une pile rechargeable au lithium-ion à sécurité intrinsèque pour au plus 15 heures d’autonomie continue.
- La pile au lithium-ion doit pouvoir être retirée de la pièce faciale pour permettre la recharge.
- L’ensemble masque avec interface radio directe en option doit pouvoir être configuré par logiciel à l’aide d’une application mobile compatible iOS ou Android^MC.
- L’ensemble masque avec interface radio directe en option doit permettre un fonctionnement continu lors de la transition entre les opérations tactiques (activé) et non tactiques (désactivé).

Communications vocales : chargeur (en option)

- L’ensemble chargeur doit être conçu pour être utilisé dans une installation montée sur véhicule ou de bureau.
- L’ensemble chargeur doit répondre aux exigences de la norme NFPA 1901 : Norme pour le matériel automobile d’incendie, édition 2016, relative au montage de l’équipement.
- L’ensemble chargeur doit être conçu de telle sorte que deux piles puissent être rechargées simultanément.
- L’ensemble chargeur doit afficher l’état de charge de la pile.
- L’ensemble chargeur doit être alimenté au moyen d’une alimentation c. a. ou c. c.
- L’ensemble chargeur doit avoir une option pour une connexion câblée à une alimentation électrique du véhicule.
- L’ensemble chargeur doit être conçu de telle sorte que plusieurs supports de charge puissent être connectés en série à l’aide d’un seul bloc d’alimentation.

Garantie

- L’ensemble masque sera garanti comme exempt de défauts de fabrication et de matériaux aussi longtemps que l’acheteur d’origine soit propriétaire du produit.
- Les pièces couramment utilisées sont remplaçables sur place.

Accessoires

- Une sangle de cou en option qui répond aux exigences de conception d’accessoires de la norme NFPA 1981, édition 2018, doit être offerte pour transporter le masque en position prête.
- Une trousse de verres d’ordonnance doit être proposée pour répondre aux différents besoins des utilisateurs.

Exonération de responsabilité : tous les renseignements techniques ainsi que toutes les déclarations et les recommandations que l’on retrouve dans le présent échantillon relatif à l’appel d’offres sont fondés sur des renseignements que nous jugeons dignes de confiance et qui correspondent aux produits Scott 3M mentionnés ci-dessus, mais dont l’exactitude et l’exhaustivité ne sont pas garanties. Avant d’utiliser toute partie de cet échantillon relatif à l’appel d’offres, l’utilisateur doit déterminer son adéquation aux circonstances propres à l’utilisateur. Il assume en ce faisant tous les risques et toutes les responsabilités qui en découlent.

La marque verbale et les logos Bluetooth® sont des marques déposées de Bluetooth SIG.

Android est une marque de commerce de Google LLC.

Division des produits de protection individuelle de 3M
3M Canada
C.P. 5757
London (Ontario) N6A 4T1
3M.ca/ScottFireFR

1 800 247-7257
US-3M-ScottMonroeCSR@mmm.com
3MScott.com

3M et Scott sont des marques de commerce de 3M, utilisées sous licence au Canada.
© 2020, 3M. Tous droits réservés. 2010-18436 F